

## Dimanche 13 décembre 2009

## Les Vaillants Acrenois HT050 en association avec les clubs du Hainaut Occidental

Vous invitent à



Marche placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches populaires et de la FISP (IVV)

#### Circuits de 5 - 10 - 20 km

Départ : Parochiezaal , Poreel 9, 1547 Biévène

Départ : de 8 h à 15 h - clôture des arrivées à 17 h

Frais de participation : 0,75 € Permanence FFBMP : de 9 h à 17 h

Ravitaillement et boissons sur le parcours et au local A l'arrivée petite restauration

#### Renseignements:

Nicole Altruit

Rue Florent Declercq 3, 7950 Chièvres

1068 65 77 68

E-mail: nicole,altruit@skynet,be

Finale du challenge de l'A.C.H.O. Remise des Coupes et trophées.

Trophées aux clubs les mieux représentés

## Les Vaillants Acrenois en association avec les autres clubs du Hainaut Occidental, sont heureux de vous accueillir à la marche de l'Amitié organisée cette année à Biévène une commune du Brabant Flamand.

Biévène faisait partie jusqu'en 1963 de la province de Hainaut. Lors de la fixation de la frontière linguistique, elle fut transférée vers le Brabant et au 1er janvier 1995 vers le Brabant Flamand. A cette occasion, à l'ancienne commune de Biévène fut annexé un hameau de Deux-Acren, le Bois d'Acren. Par contre le hameau de Warrisaet, fut cédé à Bassilly. Biévène se situe ainsi à la limite du Brabant Flamand et du "Pajottenland".

Biévène est située à l'extrémité sud-ouest du Brabant Flamand. Elle a 6 frontières avec d'anciennes communes, soit 5 avec les entités, réparties en 3 provinces: Viane(entité de Grammont) en Flandre orientale), Tollembeek (entité de De Gammerages) et Saint-Pierre-Capelle(entité de Herne) en Brabant Flamand, Bassilly(entité de Silly), Bois-de Lessines et Deux-Acren (entité de Lessines) en Hainaut.

Biévène se compose de plusieurs hameaux ayant chacun leur noyau autour duquel se dispersent des fermes et des habitations résidentielles. Les hameaux du Bois d'Acren, Burght, Broeck et Romont sont parmi les plus importants.

Le nom de "Biévène", en flamand "Bever", se présente sur les cartes anciennes et dans les archives sous des formes diverses : "Beverna "ou "Bevena" en latin, "Biesme" en wallon, "Bevrene", "Bieverne" en "Bever" en flamand. Selon Godfried Kurth le nom serait derivé du terme "Bebrona", qui lui-même serait issu du celtique "Beber" ou "Bebros", signifiant castor. La Dendre avec son affluent la Marcq et les différents ruisseaux pouvaient en effet être un milieu marécageux propice aux castors. D'autres étymologies porteraient plutôt sur le celtique "beven" signifiant frontière.

A coté de la salle Paroissiale (lieu de départ) se trouve un ancien couvent construit en 1830 par les Sœurs de Saint-François de Sales. Actuellement le couvent est devenu "Rosario", un centre de silence.

http://www.rosario.be/rosario.html

Non loin de là se trouve l'ancienne ferme en carré d' Haumautveld . Un endroit de charme d'où se dégage une impression de paix et d'unité, reposante et harmonieuse. C'est un paradis pour les amateurs de la nature, de tranquillité et de silence. http://www.haumautveld.be/Home.aspx?taal=fr

Un contrôle est prévu à la ferme fromagère de Biévène. <a href="http://www.beversekaas.be/F">http://www.beversekaas.be/F</a> index.htm







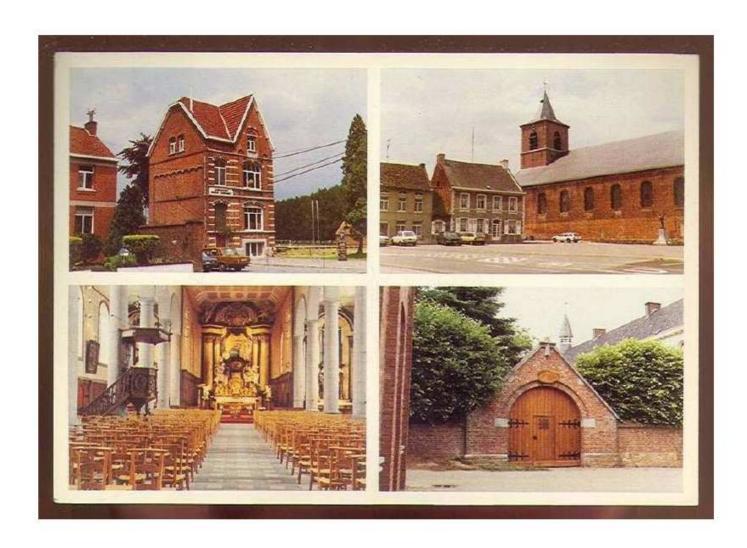




Chapelle Saint Martin











### L'Association des Cercles du Hainaut Occidental

Vous invite / Nodigt u uit

# A sa marche de l'amitié

Le dimanche 13 décembre 2009 Op zondag 13 december 2009

#### 5 - 10 - 20 km

§ Marche placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches populaires et de la FISP (IVV) 
§

Départ / Startplaats

Salle paroissiale - Poreel - 1547 Biévène

Parochiezaal -Poreel 1547 Bever

Heures de départ/Starturen

7h00 à 15h00 - 7u00 tot 15u00

Arrivée / Aankomst

Max. 17h00 - max. 17u00

Permanence / Afstempeling

De 9h00 à 17h00

FFBMP - IVV

Van 9u00 tot 17u00

Estampille / stempel

€ 0.75



- ✓ Boissons et petite restauration à prix démocratique aux contrôles et dans la salle.
- ✓ Eet- en drinkgelegenheid aan de controleposten en in de zaal.

Récompenses / beloningen Trophées aux clubs les mieux représentés Trofeeën aan de meest vertegenwoordigde clubs

Renseignements: Nicole ALTRUIT, avenue Florent Declercq 3, 7950 CHIEVRES.

Tel / Fax : 068 65 77 68 mail : nicole.altrult@skynet.be

Le club est assuré en responsabilité civile - De club is verzekerd voor burgerlijke aansprakelijkheid L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé - Inschrijving aan de tocht geldt voor goede gezondheidsverklaring

Numéro d'agréation : FFBMP / HT / 421

Ne pas jeter sur la voie publique - niet op de openbare weg gooien